

Note de présentation du compte administratif 2024

Introduction

Conformément aux articles L.1612-12 et L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le compte administratif 2024 est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Dans un contexte marqué par des contraintes économiques et des ajustements réglementaires, la commune a su maintenir une gestion rigoureuse, tout en poursuivant des investissements structurants pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Synthèse Générale

		Investissement (€)	Fonctionnement (€)	Total cumulé (€)
RESULTAT DE L'EXECUTION	Titres de recettes émis (A)	5 145 493,51	21 030 278,09	26 175 771,60
	Mandats émis (B)	10 782 954,63	21 762 254,99	32 545 209,62
(1) Solde d'exécution (A-B)		-5 637 461,12	-731 976,90	-6 369 438,02
(2) RESULTAT REPORTE N-1		6 124 981,08	3 647 692,93	9 772 674,01
(3) TOTAL (1+2)		487 519,96	2 915 716,03	3 403 235,99
RESTES A REALISER	Restes à réaliser - recettes (C)	4 022 881,31	0,00	4 022 881,31
	Restes à réaliser - dépenses (D)	2 522 618,09	0,00	2 522 618,09
(4) Soldes des restes à réaliser (C-D)		1 500 263,22	0,00	1 500 263,22
(5) RESULTAT CUMULE (3+4)		1 987 783,18	2 915 716,03	4 903 499,21

A l'issue de l'exercice 2024, les résultats s'établissent comme suit :

- En fonctionnement : - 731 976.90 €;
- En investissement : - 5 637 461.12 €.

Ces résultats sont compensés par les résultats reportés de 2023, garantissant un équilibre financier global.

Principaux constats

- Une hausse des charges de fonctionnement (hausse des coûts de l'énergie, mesures décidées par le gouvernement etc.)
- Des recettes en progression mais restant insuffisantes pour absorber l'augmentation des charges

- Une croissance plus rapide des dépenses que des recettes, limitant la capacité d'épargne de la commune (effet ciseau)
- Des investissements ambitieux mais un endettement maîtrisé (aucun emprunt souscrit).

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I – A – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

chap.	Prévu BP 2024	Exécuté N-1
011 - Charges à caractère général	5 150 000,00 €	4 875 733,42 €
012 - Charges de personnel	11 440 000,00 €	11 347 580,36 €
65 - Autres charges gestion courante	2 397 117,97 €	2 358 241,10 €
66 - Charges financières	10 000,00 €	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	20 000,00 €	3 973,31 €
014-Attenuations de produits	411 000,00 €	1 177,07 €
68-Dotations aux provisions	175 000,00 €	25 000,00 €
023 - Virement à la sect° d'investis.	0,00 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre entre section	1 449 000,00 €	3 150 549,73 €
	21 052 117,97 €	21 762 254,99 €

Les charges à caractère général et les charges financières ont augmenté entre 2023 et 2024, notamment du fait de l'augmentation des coûts de l'énergie, des assurances, de l'inflation et la prise en charge de nouvelles dépenses (ex : redevance spéciale).

Les charges de personnel ont connu une augmentation entre 2023 et 2024 du fait principalement de l'impact de mesures prises par le gouvernement (hausse du point d'indice etc.).

I – B – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

chap.	Prévu BP 2024	Exécuté N-1
002 - Excédent antérieur reporté Fonc	3 647 692,93 €	3 647 692,93 €
013 - Atténuations de charges	120 000,00 €	177 338,97 €
70 - Produits des services	1 300 000,00 €	1 317 435,00 €
73-Impots et Taxes	11 420 915,00 €	11 814 808,80 €
74 - Dotations et participations	4 920 992,00 €	5 467 089,61 €
75 - Autres produits gestion courante	307 058,29 €	431 982,44 €
76- Produits financiers	106 500,00 €	106 486,86 €
77 - Produits exceptionnels	2 000,00 €	1 707 130,41 €
042- Opérations d'ordre entre sections	9 100,00 €	8 006,00 €
	21 834 258,22 €	24 677 971,02 €

En 2025, la commune a bénéficié d'une progression positive de ses recettes, bien que celle-ci soit moins rapide que l'évolution des dépenses. Cette situation a conduit à un solde de fonctionnement de

- 731 976,90 €. Toutefois, cet écart est intégralement compensé par l'excédent positif reporté des exercices précédents, garantissant ainsi l'équilibre budgétaire.

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

II – A – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

chap.	Prévu BP 2024	Exécuté N-1
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	452 217,50 €	215 126,69 €
21 - Immobilisations corporelles	1 036 083,94 €	795 327,24 €
23-Immobilisations en cours	15 463 959,15 €	8 629 666,70 €
27-Autres immo financières	1 134 828,00 €	1 134 828,00 €
040- Opérations d'ordre entre sections	9 100,00 €	8 006,00 €
041-Opérations patrimoniales	100 000,00 €	0,00 €
	18 196 188,59 €	10 782 954,63 €

La commune a poursuivi son programme d'investissement ambitieux, en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants, avec la réalisation des projets suivants en 2024 :

- Aménagement du parc Badin : 3 470 000 €
- Réhabilitation de la crèche des Lutins : 740 000 €
- Travaux dans les écoles : 696 000 €
- Accessibilité : 300 000 €
- Voirie et mobilier urbain : 874 000 €
- Vidéoprotection : 111 000 €.

II – B – LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

chap.	Prévu BP 2024	Exécutés N-1
001-Excédent d'investissement reporté	6 124 981,08 €	
1068-Excédents de fonctionnement capitalisés	492 512,24 €	
RAR		0,00 €
16-Emprunt	5 080 000,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles		9 531,21 €
27-Autres immo financières	0,00 €	0,00 €
13-Subventions d'investissement	3 070 406,07 €	984 901,28 €
10 - Dotations Fonds divers Réserves	270 000,00 €	1 008 962,50 €
040 - Opérations d'ordre entre section	1 449 000,00 €	3 142 098,52 €
041-Opérations patrimoniales	100 000,00 €	0,00 €
024-Produits des cessions d'immobilisation	1 712 242,00 €	0,00 €
	18 299 141,39 €	5 145 493,51 €

La commune a bien maîtrisé sa dette en ne souscrivant pas l'emprunt budgété (5,08 M€) et ce, malgré un contexte économique contraint. Les recettes ont été renforcées notamment par la vente d'un bien communal et des subventions.

En 2025, la capacité d'autofinancement devra être ajustée afin d'assurer une gestion durable des finances locales, garantissant ainsi la continuité des services et le financement des projets structurants à venir.